

A.P.M.E.P.

VOTE 2015

Il est important que notre Association soit forte pour faire entendre sa voix à tous les niveaux (national, régional, local). La représentation de l'A.P.M.E.P. sera d'autant plus reconnue que le nombre de votants sera grand.

Le vote annuel qui vous est demandé vous permet de participer à la vie de l'Association.

VOUS ÊTES TOUS CONCERNÉS, VOTEZ !

**Votre vote doit être posté avant
le 30 mai 2015***

(date de la poste - tarif urgent)

Avant de remplir votre bulletin de vote, lisez attentivement les pages qui suivent. Les résultats seront publiés dans le BGV de juin 2015.

* En cas de réception tardive de cette brochure, consulter le site Internet <http://www.apmep.asso.fr> pour savoir si la date limite de vote n'a pas été reportée.

SOMMAIRE

- I. Modalités
- II. Rapport d'activité
- III. Rapport financier
- IV. Renouvellement partiel du Comité National
Déclarations de candidatures

I - MODALITÉS

Attention :

Conformément aux statuts votés en octobre 2000, et au règlement intérieur, il s'agit de pourvoir, cette année, 14 sièges du Comité National (la moitié des sièges dits nationaux). Ainsi les adhérents sont donc appelés à voter sur :

1. **le rapport d'activité**
2. **le rapport financier**
3. **et TOUS les adhérents** sont appelés à voter pour renouveler leurs représentants au Comité National

POUR VOTER

- 1 - Dans les pages qui suivent, **prenez connaissance** du rapport d'activité, du rapport financier, ainsi que des déclarations des candidats au Comité National.
- 2 - **Remplissez** le bulletin de vote.
- 3 - **Introduisez** votre bulletin de vote dans l'enveloppe bleue qui ne doit porter aucune mention manuscrite.
- 4 - **Introduisez** l'enveloppe bleue dans l'enveloppe d'expédition sur laquelle vous aurez noté vos nom, prénom, Régionale et signature ; postez dès que possible (vous faciliterez ainsi le travail très lourd du secrétariat).

Date limite d'envoi : 30 mai 2015*

* En cas de réception tardive de cette brochure, consulter le site Internet <http://www.apmep.asso.fr> pour savoir si la date limite de vote n'a pas été reportée

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014

Présenté par le Bureau national

Version du 29 mars 2015, approuvée par le Comité national

1. Introduction
2. Le travail interne
 - 2.1. Le Comité national
 - 2.2. Le Bureau national
 - 2.3. Le site Internet de l'association
 - 2.4. Les publications
 - 2.4.1. Les bulletins
 - 2.4.2. Les brochures
 - 2.5. La réflexion et la formation
 - 2.5.1. Les commissions et groupes de travail
 - 2.5.2. Les Journées Nationales
 - 2.5.3. Le séminaire national
3. Les relations externes
 - 3.1. Avec l'ADIREM
 - 3.2. Avec les autres associations et sociétés savantes
 - 3.3. Les relations internationales
 - 3.4. Les relations avec les syndicats d'enseignement
 - 3.5. Les relations avec la presse
 - 3.6. La participation de l'APMEP à diverses manifestations

1. Introduction

Nous rappelons que depuis quelques années, ne figurent, dans ce rapport, que les actions spécifiques que l'APMEP a menées au cours de l'année civile. La plaquette « Visages de l'APMEP » assure la présentation

de notre association ainsi que les nouvelles brochures. Cette plaquette est mise à jour tous les ans en fin d'année scolaire et son contenu est approuvé par le Comité de juin. Elle sera encore actualisée dans de nombreux paragraphes en juin 2015, et contient également le texte d'orientation approuvé en 2010.

Le site de l'association devient au fil des ans l'organe principal de communication de l'APMEP. On y trouve évidemment, presque en temps réel, toutes les actions de l'APMEP : les courriers envoyés à l'institution, l'agenda du Bureau national, la présentation des nouvelles brochures, les enregistrements des vidéoconférences. On y trouve aussi des informations sur différents séminaires, colloques... organisés par des partenaires.

Notre longue attente a été récompensée puisque depuis le quatrième trimestre 2014, le site permet les adhésions en ligne, mais aussi l'achat de livres et de brochures. Cela nous conduira à poursuivre des rapprochements avec des éditeurs de documents mathématiques comme les éditions Pôle ou la Librairie des maths.

2. Le travail interne

2.1 Le Comité national

Le Comité s'est réuni les **29 et 30 mars**, les **28 et 29 juin**, ainsi que les **15 et 16 novembre 2014**.

Relevé de décisions du Comité des 29 et 30 mars 2014

- Le Bureau propose au Comité de remplacer l'article 1.2 du règlement intérieur actuel par celui-ci : *« Peuvent également adhérer à l'association les membres de l'enseignement privé sous contrat avec l'État, de la maternelle à l'université, exerçant des activités d'enseignement, de recherche, de formation ou d'animation concernant l'enseignement mathématique.*

Ces membres ont les mêmes droits que les autres membres au sein de l'association, sous réserve que le nombre de ces membres élus au comité national d'une part, et au bureau national d'autre part, ne dépasse pas 20 % de chaque effectif respectif. » Le nouveau titre de l'article 1 serait alors « Adhérents ». Il propose aussi de modifier l'article 12 du règlement intérieur en rajoutant, à la suite de la phrase « Toute candidature doit être

accompagnée d'une déclaration d'intention (n'excédant pas deux pages dactylographiées). », la phrase suivante : « Le candidat devra y préciser son établissement d'exercice (et notamment s'il est public ou privé sous contrat) et devra pouvoir le justifier sur demande du bureau. »

Le Comité approuve ces modifications par une large majorité (85% de votes « pour »).

- Le Bureau propose de demander au ministère une subvention qui servirait à rémunérer un enseignant mis à disposition de l'APMEP.

Le Comité se prononce sur cette demande de subvention au ministère.

- Le Bureau propose de profiter des travaux effectués au sous-sol (remplacement des conduites d'évacuation d'eau de l'immeuble, décidé par la copropriété) pour rénover toute la partie nord de notre sous-sol.

Dans l'ordre : révision des tuyauteries d'alimentation en eau (élimination des parties en plomb, mise en place d'une vanne ne coupant pas le reste de l'immeuble), rejointoiement des murs (dans la petite réserve avec grille, et dans la grande réserve), remplacement des armoires démontées (achat ou fabrication sur mesure, et installation), réagencement et réfection de la petite salle d'eau et des deux WC, et rénovation (murs et sol) du « hall » donnant accès aux réserves et aux sanitaires.

Le coût des travaux est estimé à environ 30000 euros.

Le Comité approuve cette proposition.

Relevé de décisions du Comité des 28 et 29 juin 2014

- Le Comité approuve à l'unanimité la reconduction de la formule de calcul du montant des ristournes (4 € par adhérent + 8 € par nouvel adhérent) et du quota des brochures (2,50 € par adhérent).
- Le Bureau propose quelques modifications mineures du règlement intérieur.

Les deux plus importantes sont les suivantes :

Le Comité est renouvelé par fractions, avec une périodicité de quatre ans :

- ➔ *une moitié des sièges nationaux est renouvelée lors des années $4n+1$, l'autre moitié lors des années $4n+3$;*
- ➔ *14 sièges régionaux sont renouvelés lors des années $4n$: Aix-Marseille, Aquitaine, Basse-Normandie, Bretagne Occidentale, Franche-Comté, Antilles-Guyane, Île-de-France (2 sièges), La Réunion, Limoges, Nantes, Picardie, Rennes, Toulouse ;*
- ➔ *15 sièges régionaux sont renouvelés lors des années $4n+2$: Bourgogne, Champagne-Ardenne, Clermont- Ferrand, Grenoble, Île-de-France (2 sièges), Haute-Normandie, Lille, Lorraine, Lyon, Montpellier, Nice, Orléans-Tours, Poitou-Charentes, Strasbourg.*

Sauf décision contraire du Comité, le renouvellement annuel se fait à la fin du Comité de juin ; le nouveau Comité élit alors le nouveau Bureau

Et

Les statuts et les règlements intérieurs des Régionales doivent être en cohérence avec ceux de l'Association nationale.

Le Bureau pourra fournir aux Régionales des propositions de statuts et de règlements intérieurs conformes aux statuts nationaux et au règlement intérieur national.

Ces modifications sont approuvées à l'unanimité par le Comité.

- Plaquette « Visages » 2014-2015

Des modifications de la plaquette « Visages » sont proposées et discutées.

Le nouveau texte est approuvé à l'unanimité.

Relevé de décisions du Comité des 15 et 16 novembre 2014

- Journées Nationales de Laon
Comme en 2013, à Marseille, une plage de type « souk », appelée « réderie », sera mise en place.
Les droits d'inscription proposés par la Régionale de Picardie ont été votés à l'unanimité.
- Journées Nationales de Lyon (2016)

Le thème sera : « À la lumière des mathématiques ». Une liste de conférenciers potentiels a été proposée et adoptée à l'unanimité.

- La plate-forme d'accompagnement pédagogique (PAP)
Le Comité accepte à l'unanimité moins une abstention que l'association se lance dans ce projet.
L'achat du logiciel d'évaluation en ligne MapleTA (3600 euros la première année, et 1200 euros les suivantes) est votée à une grande majorité (82%, 18% d'abstentions). Il sera disponible pour tous les participants au développement de cette plate-forme.

2.2 Le Bureau national

En 2014, le Bureau national s'est réuni 7 fois (le week-end), donc environ une fois par mois, et également durant les Journées Nationales de Toulouse. Quelques réunions en ligne ont été également organisées.

Outre la gestion interne habituelle (adhésions, élections, fonctionnement, ...) de l'association, du suivi des publications et du fonctionnement du site internet, de la préparation des débats du Comité national et du séminaire, le Bureau s'est préoccupé des différentes avancées sur la nouvelle base adhérent et le paiement en ligne.

La poursuite et la mise en œuvre des mécénats sont restées des points importants.

Les vidéoconférences ont permis de donner un peu plus de corps à des partenariats avec des acteurs privés de premier plan dans le domaine de l'éducation comme les principales marques de calculatrices. En 2014, Texas Instruments et Hewlett Packard ont réalisé un certain nombre de conférences de ce type. Il s'agissait de présenter les caractéristiques techniques de leurs produits en réponse à des situations mathématiques de la classe ou des examens. En 2015, Casio devrait également participer à ce type de formations. Gratuites pour l'ensemble des participants, ces vidéoconférences permettent à l'APMEP de recevoir un financement disponible pour d'autres actions.

D'autres vidéoconférences ont été organisées sur des sujets très divers, avec des intervenants de grande qualité.

Après le succès de la manifestation de clôture de la semaine des maths, qui s'est déroulé à la BNF le samedi 22 mars 2014, la DGESCO a souhaité mettre en place un comité d'organisation de la semaine des maths 2015. L'APMEP a évidemment pris toute sa place dans ce Comité. Eric Barbazo, chargé de mission « partenariats » au sein du Bureau, a négocié des accords avec la SNCF. Plusieurs réunions ont eu lieu en juin, septembre et octobre 2014 pour organiser cette semaine (qui se déroulera du 14 au 22 mars 2015).

Parallèlement, la CFEM et l'Inspection Générale ont proposé en septembre 2014 l'organisation d'un forum intitulé « Forum des mathématiques vivantes : de l'école au monde » en clôture de la semaine des maths. De nombreuses réunions (à raison d'une par mois environ) ont été organisées par les présidents de la commission nationale de ce forum : Michèle Artigue et Cédric Villani. L'APMEP a joué un rôle important dans la mise en place locale de ce forum (qui se déroulera dans trois villes : Paris, Lyon et Marseille).

A l'initiative de la CFEM, une délégation a été reçue par les conseillers de la ministre de l'Education nationale le 3 novembre 2014. L'APMEP était représentée par son président.

Les échanges fournis et constructifs qui sont apparus lors de cette première réunion ont conduit le ministère à en organiser une deuxième dans la foulée, le 17 novembre. L'ensemble a abouti à l'annonce d'un plan concernant les maths, appelé « Stratégie mathématiques ». C'est la ministre de l'Education Nationale, madame Najat Vallaud-Belkacem, qui en a décrit les dix points le 4 décembre 2014. Le Bureau a souhaité qu'au-delà des bonnes intentions affichées, tous les moyens soient mis en œuvre pour assurer la réussite des dispositifs prévus.

L'année 2014 a vu l'émergence d'un grand projet : celui de la création d'une plate-forme d'accompagnement pédagogique (PAP). Stéphanie Doret, nouvelle élue au Comité, est devenue responsable de ce projet au Bureau national.

Dans ce cadre, nous avons passé un partenariat avec Canopé, qui hébergera cette plate-forme.

Après de longs mois de tractation, Microsoft a accepté de reconnaître notre association comme organisme de formation, ce qui nous a permis de donner gratuitement une licence Office 365 à chaque acteur du projet. En effet, une bonne part du projet étant basée sur la constitution de

vidéos, dans un premier temps, un des outils qui a paru le plus adapté est PowerPoint 2013 et son complément gratuit Office Mix, spécialement dédié à cette création de vidéos pédagogiques.

Une équipe comprenant une quarantaine d'adhérents a été constituée à la fin de l'année 2014.

Le président de l'APMEP, accompagné de Stéphanie Doret, responsable du projet, et de Céline Hugo, ont rencontré à trois reprises des personnalités au ministère de l'Education Nationale. En novembre, ils ont été reçus par la conseillère de la ministre pour le secondaire, madame Agathe Cagé. En décembre, d'abord par le conseiller chargé du numérique, monsieur Raphaël Keller, puis par le chef de service de l'instruction publique et de l'action pédagogique à la DGESCO, monsieur Xavier Turion.

Il s'agissait d'obtenir une aide du ministère en termes de moyens matériels et de décharges horaires pour quelques collègues très impliqués dans ce projet.

L'ADIREM a décidé en novembre de créer une commission inter IREM sur ce projet.

Quatorzième édition de la plaquette « Visages de l'APMEP »

La plaquette a été mise à jour, en fonction des différentes prises de position du Comité, et de l'évolution de l'association (responsables, publications, etc.). Rappelons qu'elle contient le « texte d'orientation » de l'APMEP, voté par les adhérents en 2010, et un texte intitulé « Propositions et revendications », réactualisé chaque année, et voté par le Comité de juin 2014.

Rencontres avec nos partenaires

Pendant les Journées Nationales de Toulouse, le Bureau a rencontré la communauté mathématique, les organisations de parents d'élèves, les syndicats ainsi que les associations de professeurs de différentes disciplines ainsi que celle d'enseignants de mathématiques de différents pays. De nombreux projets ont été mis en chantier.

L'APMEP a proposé de commencer à réfléchir avec les associations d'autres pays francophones à la mise en place d'une fédération d'associations et l'organisation de journées internationales. Une première rencontre devrait avoir lieu en mars 2015 à l'occasion du forum des mathématiques vivantes.

Représentation de l'APMEP

L'APMEP a des représentants à l'ADIREM, au comité scientifique des IREM, à Animath, à la SMF, à la CFEM. Elle fait toujours partie de la Conférence des associations de spécialistes.

Publimath

Le Bureau renouvelle son soutien au gros travail du groupe Publimath, mené par Michèle Bechler, en particulier grâce à l'énorme investissement des collègues de l'équipe. Le groupe Publimath s'est réuni plusieurs fois et notamment aux Journées Nationales.

La commission Inter-IREM/APMEP Publimath continue à élaborer une base de données bibliographiques principalement destinée aux enseignants et futurs enseignants de mathématiques de la maternelle à l'université. Cet outil est utile à tous ceux qui cherchent des ressources liées aux mathématiques.

A noter que les publications numérisées de l'APMEP sont maintenant accessibles via Publimath.

Par le biais du « nouveau site », nous allons pouvoir mieux utiliser le contenu remarquable fourni par Publimath. Il reste encore un certain nombre de questions techniques à résoudre, mais nul doute qu'en 2015, nous aurons une utilisation optimisée de toute cette impressionnante base de données.

Rappelons que celle-ci est accessible à l'adresse suivante : <http://publimath.irem.univ-mrs.fr/>.

Comptabilité de l'APMEP

Le Bureau a poursuivi la politique de maintien de l'encadrement des coûts de fonctionnement de l'association engagée depuis quelques années. La secrétaire connaît maintenant bien l'association. Elle devra aussi se former à la nouvelle base des adhérents et au paiement en ligne qui va modifier un peu son fonctionnement quotidien.

La création d'un groupe de gestion qui se réunit la veille de chaque Bureau, groupe dirigé par Gérard Coppin, a permis de mieux cerner des points à améliorer au niveau du fonctionnement (publications, base d'adhérents, site...), ce qui devrait à terme avoir des répercussions sur notre comptabilité.

2.3 Le site internet de l'association

Comme cela a été rappelé en introduction, l'évolution de l'ossature informatique de l'association se poursuit.

Grâce à une équipe efficace animée par François Couturier et Gérard Coppin, nous disposons maintenant de la possibilité d'adhésions et de ventes en ligne. Mais d'autres transformations moins visibles sont aussi importantes comme la refonte complète de la base d'adhérents. Il sera désormais plus simple de rentrer directement en contact avec chaque adhérent. Les membres du Bureau, les présidents de régionale, les responsables de commission ou de groupes de travail peuvent avoir accès facilement à l'ensemble des coordonnées des collègues qui les concernent.

Ces modifications importantes dans l'environnement informatique nous ont obligés à changer d'hébergeur.

L'adresse du site est : <http://www.apmep.fr/>

Comme cela a été déjà dit, les informations concernant la structure et la vie de l'association, ses prises de position sur les questions touchant à l'enseignement des mathématiques, sont régulièrement diffusées sur le site.

Mais il contient aussi des informations pratiques, qu'il s'agisse des textes réglementaires ou de manifestations sur des sujets mathématiques, et propose des liens avec des sites institutionnels ou mathématiques. En particulier, des projets de programmes ou des décisions officielles mal connues des enseignants y sont et seront présentés.

Plus que jamais, notre site a pour objectif de devenir une référence obligatoire pour toutes les personnes intéressées par l'enseignement des mathématiques.

2.4 Les publications

2.4.1 *Les bulletins*

Le BV (« bulletin vert »)

Le traditionnel bulletin « vert » est le support écrit historique de l'APMEP.

Il reste une référence incontournable de l'association dans sa représentation vis-à-vis de l'extérieur comme en direction des adhérents.

Le comité de rédaction est dirigé par Catherine Combelles qu'il faut remercier pour son travail rigoureux. Louis-Marie Bonneval est resté rédacteur en chef adjoint.

La politique éditoriale des dossiers s'est poursuivie.

Roger Cuppens assure toujours bénévolement le travail de mise en forme. Il fait un travail remarquable que nous saluons chaque année, car la tâche n'est pas facile. Cette année encore, il a œuvré à l'élaboration de la mise en page des bulletins.

Le BGV (« bulletin à grande vitesse »)

Cette publication bimestrielle, placée sous la responsabilité du Bureau national et du président de l'APMEP, est en quelque sorte un bulletin de liaison entre le Bureau et les adhérents. Il informe sur l'actualité de l'enseignement des mathématiques, rend compte des actions du Bureau et présente les Journées Nationales.

Jean-Paul Bardoulat en assure toujours la mise en page et nous le remercions pour ce gros travail qui est tributaire des urgences de l'actualité.

PLOT

Une équipe de rédaction travaille toujours autour de Valérie Larose et Claudie Asselin-Missenard. PLOT a une place importante au sein de l'association et remplit parfaitement sa fonction : « partager, lire, ouvrir et transmettre ». PLOT est devenu une référence pour de nombreux collègues, débutants ou non, qui ont l'assurance de trouver des articles de qualité, utilisables pour certains directement en activité de classe. L'intérêt pour la revue PLOT est grandissant auprès de nombreux collègues.

Nicole Toussaint et Jean Fromentin assurent bénévolement le travail de mise en forme. Leur travail est de première importance dans la réussite de PLOT.

2.4.2 Les brochures

Jean-Paul Bardoulat est responsable des brochures, avec Jean Barbier et Jean Fromentin. Tous trois, bénévoles et toujours aussi dévoués, assurent la mise en forme des brochures éditées par l'APMEP.

Les nouvelles co-diffusions ont pour but d'offrir des ristournes à nos adhérents sur l'achat d'ouvrages de qualité et d'améliorer les finances de l'APMEP en conformité avec la loi Lang.

Outre la plaquette gratuite « Visages 2014-2015 de l'APMEP », à la fois catalogue des publications et mémento de l'association, il faut distinguer quatre types de brochures :

- brochures dont l'APMEP est seule responsable de la rédaction et de l'édition ;

Le total bénévolat des auteurs de ces brochures mérite d'être souligné. Le Bureau les remercie tous chaleureusement de leur dévouement.

- brochures dont l'APMEP est responsable de l'édition ;
- brochures en co-édition (un autre co-éditeur étant maître d'œuvre) ;
- brochures en co-diffusion.

On trouve dans la plaquette « Visages 2014-2015 de l'APMEP », ainsi que sur le site Internet, la liste des différentes brochures parues en 2014.

2.5 La réflexion et la formation

2.5.1 Les commissions et groupes de travail

Chacune des commissions nationales (premier degré, collège, lycée professionnel, lycée (LEGT), formation des enseignants et enseignement supérieur) s'est réunie pendant les Journées Nationales de Toulouse, en présence d'un membre du Bureau.

Les autres réunions ont été préparées et alimentées par des échanges électroniques et par une ou deux réunions à Paris dans l'année. Elles donnent lieu à des prises de position débattues en Comité, lors de l'assemblée générale et dans toutes les réunions organisées au cours de l'année.

Les groupes de travail se sont également réunis soit au local parisien, soit pendant les journées de Toulouse, alimentant ainsi le Bureau d'idées et de réflexions. Les comptes rendus sont publiés dans les différents BGV.

Cette année a permis de mettre en valeur tout le travail fourni depuis longtemps par le groupe « Jeux ». La Société Mathématique de France (SMF) a récompensé ce groupe d'un prix distribué tous les deux ans : le prix Anatole Decerf. Ce prix a pour vocation de mettre en lumière l'apport pédagogique des lauréats dans l'enseignement des mathématiques. A l'heure où le plan présenté par la ministre de l'éducation nationale a mis en lumière l'importance de la place du jeu dans la pédagogie, l'APMEP ne peut que féliciter tout ce groupe qui depuis plusieurs années œuvre pour la diffusion de cette idée et produit sans relâche un nombre incalculable de ressources qui servent à un nombre toujours plus grand d'enseignants.

2.5.2 Les Journées Nationales

Les Journées Nationales de l'APMEP étaient organisées à Toulouse.

Elles ont permis à près de 800 personnes de se rencontrer, d'échanger, et de se réunir.

Dans le cadre de ces Journées, ont également été organisés des ateliers, les réunions des Régionales et des commissions nationales, la traditionnelle assemblée générale des Journées, des expositions et des stands de vente de livres et de matériel pédagogique, animés par les éditeurs, les fabricants de calculatrices, les IREM, des associations amies, et l'APMEP.

Comme chaque année, le doyen de l'Inspection générale de mathématiques est venu répondre aux questions des adhérents.

Comme lors des précédentes Journées, les collègues du premier degré et ceux du collège se sont réunis, cette fois en présence de Xavier Buff, membre du Conseil Supérieur des Programmes, pour aborder les points d'actualité concernant la future réforme des programmes qui sera mise en œuvre dès la rentrée 2016.

Le groupe de travail « Journées Nationales », quant à lui, s'est réuni en décembre 2014 sous la direction de Nicole Toussaint, qui en a rédigé un compte rendu. Les organisateurs des Journées Nationales de différentes années se sont retrouvés et ont amélioré le Vademecum des JN, qui sert chaque année. Ce document a été actualisé et il est disponible sur demande.

2.5.3 Le séminaire national

Le séminaire annuel est un lieu de rencontre privilégié pour les divers responsables de l'APMEP. Il a eu lieu les 24 et 25 mai 2014 au CISP Ravel (Paris 12^{ème}).

Le thème de ce séminaire a été : « Regards sur l'enseignement des mathématiques ». Plus de cinquante personnes ont participé à cette rencontre.

Outre l'intervention de diverses personnalités, une table ronde a permis de poser une question essentielle : « Comment concilier la formation du futur citoyen (socle commun) et la formation des futurs spécialistes en mathématiques ? ».

Ce thème a été repris aux Journées Nationales à Toulouse lors d'une autre table ronde.

3. Relations externes

3.1 Avec l'ADIREM

L'APMEP participe aux travaux de l'ADIREM, œuvre pour le maintien des IREM et soutient leurs actions au service des enseignants de mathématiques.

L'APMEP est représentée par deux de ses membres à l'ADIREM, qui est elle-même représentée par deux membres au Comité de l'APMEP en qualité d'invités permanents.

L'APMEP est représentée par deux de ses membres au comité scientifique des IREM.

L'ADIREM et l'APMEP participent conjointement au fonctionnement et au pilotage de la CII et de la base Publimath.

Le président de l'ADIREM a été invité par le Bureau national à la tribune des Journées Nationales de Toulouse où il a pris la parole.

Comme cela a été mentionné plus haut, l'ADIREM est partie prenante du projet de plateforme d'accompagnement pédagogique. Son président a participé avec les représentants de l'APMEP à de nombreuses réunions au ministère. Une commission inter-IREM a été créée sur ce projet.

3.2 Avec les autres associations et sociétés savantes

L'APMEP invite traditionnellement à ses Journées Nationales les associations françaises et étrangères avec lesquelles elle entretient des relations suivies, en particulier : Animath, l'APBG, l'ARDM, l'APSES, la CFEM, le CRAP, Femmes et Mathématiques, la SFdS, la SMAI, la SMF, le CIJM, l'UDPPC, l'APHEC, l'UPS, la FESPM, la SBPMef, l'ATSM, l'A²DEMT.

L'APMEP est également membre de la Conférence des présidents des associations de spécialistes. Cette conférence se réunit régulièrement au local de l'APMEP. La réflexion collégiale et interdisciplinaire se poursuit, même si quelques points de désaccord ont vu le jour (sur le socle commun, par exemple).

L'APMEP est représentée statutairement au Bureau de la CFEM. Cette commission organise en particulier la participation française aux congrès internationaux ICME tous les 4 ans et gère des aides financières venant du fonds de solidarité ICMI et des aides pédagogiques fournies par l'APMEP.

En 2014, sous la houlette de son président Luc Trouche, la CFEM a largement contribué à l'émergence d'une nouvelle synergie entre différentes composantes de la communauté mathématique. Elle est au cœur de l'organisation du « forum des mathématiques vivantes ».

L'APMEP est membre du conseil d'administration d'Animath et participe activement à ses travaux. Le projet « CAP Math » est soutenu par l'APMEP, qui fait partie du comité de pilotage et de sélection des dossiers du consortium CAP Math.

Des difficultés liées à un positionnement très strict de l'ANRU ont perturbé le fonctionnement de Cap Math durant l'année 2014. L'APMEP renouvelle sa confiance à Martin Andler pour la résolution de ces problèmes.

L'APMEP a participé au comité scientifique de MathC2+ qui organise des stages de plusieurs jours pour les élèves avec des chercheurs en mathématiques. Bernard Egger a représenté l'association à ce comité.

L'APMEP et la SBPMef s'invitent mutuellement et traditionnellement à leurs manifestations annuelles, congrès, Journées Nationales.

L'APMEP a participé au colloque de l'ATSM en décembre 2014.

3.3 Relations internationales

Outre les actions internationales déjà citées, l'APMEP souhaite continuer à développer sa présence internationale. Les liens avec les pays d'Afrique du nord, d'Afrique subsaharienne et d'Europe (Belgique, Suisse, Luxembourg) ont été renforcés.

La construction d'une fédération d'associations francophones est plus que jamais à l'ordre du jour, avec la possibilité d'organiser des journées internationales.

3.4 Les relations avec les syndicats d'enseignants

L'APMEP informe régulièrement les principaux syndicats d'enseignants de ses positions, propositions et revendications. Elle essaie chaque année d'organiser une réunion avec les syndicats aux Journées Nationales.

Suite à l'invitation du SNES, le président de l'APMEP a participé au congrès national de ce syndicat.

3.5 Les relations avec la presse

L'APMEP informe les principaux organismes de presse locaux et nationaux des positions qu'elle adopte et les a invités lors des Journées Nationales de Toulouse.

L'actualité riche de cette année 2014 (manque de candidats au CAPES de mathématiques, contestation par les réseaux sociaux de l'épreuve de math au bac S, plan du ministère sur la « Stratégie mathématiques »...) a contribué à l'intervention fréquente de responsables de l'association à la radio ou à la télévision.

3.6 Participation de l'APMEP à diverses manifestations

- Le Bureau national et la Régionale d'Ile de France ont largement contribué à la journée de clôture de la semaine des maths à la Bibliothèque Nationale de France.

Durant cette journée, les visiteurs ont pu voir de nombreux stands de jeux mathématiques, une exposition sur les mathématiques en Méditerranée. Ils ont pu également assister à deux spectacles de la troupe « L'Ile Logique » et à une table ronde sur l'enseignement des mathématiques.

La soirée a été consacrée à une projection du film d'Olivier Peyon « Comment j'ai détesté les Maths », film que nous avons largement soutenu et qui a été récompensé par le prix d'Alembert de la SMF. Cette projection a été suivie d'un débat en présence du metteur en scène et des principaux protagonistes du film.

- Comme chaque année, l'APMEP a participé à divers salons et aux journées de diverses associations amies.

II – RAPPORT FINANCIER 2014

Toutes les sommes sont en euros

RECETTES	2014	2013
I. Adhésions et abonnements :	215 645,94	224 118,39
<i>Dont adhésions</i>	169 204,19	172 327,00
<i>Dont abonnements</i>	46 441,75	51 791,39
II. Vente de brochures :	26 788,15	31 062,00
<i>Ventes par le national</i>	34 378,89	38 750,62
<i>Quota à disposition des régionales</i>	-7 590,74	-7 688,62
III. Publicité et partenariats	5 868,34	5 016,80
IV. Produits financiers :	7 383,28	5 705,07
<i>Intérêts des livrets</i>	7 383,28	5 705,07
V. Prestations de service :	40 138,99	34 841,74
<i>Frais d'envois</i>	5 492,73	4 573,60
<i>Conventions et redevances</i>	19 022,73	21 556,63
<i>Séminaire et Spécial Journées</i>	15 623,53	8 711,51
VI. Produits exceptionnels :	6 330,35	9 818,23
<i>Dons</i>	3 830,00	1 887,20
<i>Autres produit de gestion courante</i>	554,33	1 882,55
<i>Produits exceptionnels sur opérations de gestion : frais 2012 non justifiés par les membres de l'association, ristournes 2012 non réclamées, écart CA/ logiciel</i>	3 245,52	6 048,48
VII. Ristournes versées aux régionales	-9 024,00	- 9 462,00
TOTAL DES RECETTES	294 430,55	301 100,23

DEPENSES	2014	2013
I. Publications	63 351,09	54 556,73
<i>BV + BGV + PLOT</i>	39 675,62	37 702,03
<i>Nouvelles brochures</i>	0	0
<i>Achat publications pour co-diffusions</i>	23 675,47	16 854,70
II. Vie de l'Association	200 039,79	165 382,54
1. Frais de fonctionnement		
- <i>Impressions diverses</i>	5 903,31	9050,97
- <i>Charges administratives, essentiellement des dépenses d'affranchissement.</i>	14 812,27	13 951,32
- <i>Locaux</i>	9 050,70	9 911,03
- <i>Location matériel</i>	10 994,34	10 929,73
- <i>Maintenance matériel</i>	2 487,53	3 823,45
2. Traitement des employés, cotisations et charges sociales	35 084,65	34 602,48
3. Personnels <i>extérieurs (cabinet comptable + social expert)</i>	18 110,20	10 881,49
4. TVA non récupérable	-78,27	-900,61
5. Cadeaux	0	5,00
6. Remboursement de frais	103 675,06	73 127,68
III. Frais de port et de routage	41 506,27	39 099,10
<i>BV + BGV + PLOT</i>	39 576,77	37 176,95
<i>Collecte courrier</i>	1 929,50	1 922,15
IV. Charges exceptionnelles	40 149,99	7 134,57
<i>Subvention publicité</i>	183,40	0,00
<i>Reversement abonnement jumelé</i>	330,00	263,87
<i>Livraison brochures</i>	533,51	282,02
<i>Dotation aux amortissements</i>	4 521,45	3 314,18
<i>Frais divers gestion</i>	1 083,50	1 751,71
<i>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>	18 880,93	1 522,79
<i>Sous-traitance informatique</i>	14 662,20	0,00
VI. Variation du stock	-3 662,60	-223,71
TOTAL DES DEPENSES	341 384,54	265 949,23
RESULTAT	-46 953,99	35 151,00

BILAN AU 31 / 12 / 2014

ACTIF	EXERCICE AU 31/12/2014	EXERCICE AU 31/12/2013
	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>		
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>		
Autres immobilisations incorporelles		
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>		
Constructions	42 666	44 953
Autres immobilisations corporelles	12 237	1 493
Immobilisations corporelles en cours	18 505	18 505
<u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</u>	15	15
<u>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</u>	<u>58 171</u>	<u>64 966</u>
<u>ACTIF CIRCULANT</u>		
<u>STOCKS</u>		
Matières ou marchandises	114 059	110 396
	- 45 514	- 44 328
<u>AVANCES ET ACOMPTES</u>	1 373	1 139
<u>CRÉANCES</u>		
Créances clients et comptes rattachés	15 845	17 420
Autres créances d'exploitation	5 915	1 071
<u>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</u>	16	16
<u>DISPONIBILITES</u>	394 384	420 407
<u>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</u>	2 904	3 370
<u>TOTAL ACTIF CIRCULANT</u>	<u>488 981</u>	<u>509 491</u>
<u>TOTAL DU BILAN</u>	<u>547 152</u>	<u>574 456</u>

BILAN AU 31 / 12 / 2014

PASSIF	EXERCICE 31.12.2014	EXERCICE 31.12.2013
<u>CAPITAUX PROPRES ET RESERVES</u>		
Réserves	457 609	422 458
<u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u>	<u>-46 954</u>	<u>35 151</u>
<u>TOTAL CAPITAUX PROPRES</u>	<u>410 655</u>	<u>457 609</u>
<u>DETTES</u>		
<u>DETTES D'EXPLOITATION</u>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 430	14 898
Dettes fiscales et sociales	8 713	7 464
Redevables créditeurs	10 755	9 041
<u>DETTES DIVERSES</u>		
Autres dettes	22 694	18 183
<u>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</u>	<u>74 906</u>	<u>67 262</u>
<u>TOTAL DETTES</u>	<u>136 498</u>	<u>116 847</u>
<u>TOTAL DU BILAN</u>	<u>547 152</u>	<u>574 456</u>

COMMENTAIRES

1. RAPPORT FINANCIER

Tous les résultats sont donnés **hors taxes**.

Ce rapport financier respecte les règles de comptabilité pour la présentation du bilan. Ainsi, toutes les sommes correspondent à l'année comptable 2014.

En plus du rapport financier, vous trouverez le bilan au 31 décembre 2014 afin de vous donner une idée plus précise de la situation financière de l'Association.

Côté Recettes

I. Cotisations et abonnements

Ce montant correspond aux cotisations et abonnements de l'année 2014 : c'est le chiffre d'affaires "comptable". En effet, fin 2014, les cotisations perçues sont celles de l'année 2015 et non celles de l'année 2014.

Nous distinguons « **Adhésions** », qui correspondent à l'adhésion à l'Association, et « **Abonnements** » qui correspondent au choix du BGV et/ou du Bulletin Vert et/ou de PLOT par les particuliers ainsi que les abonnements Etablissements qui ne peuvent pas adhérer.

Les écarts constatés entre les années 2013 et 2014 ne sont pas significatifs. Cela peut être dû à des dates d'encaissement décalées.

II. Vente de brochures

Cela correspond aux brochures commandées en même temps que le paiement des cotisations et aux brochures vendues par correspondance. La nouvelle base adhérents et la possibilité de vente en ligne qui l'accompagne a vu le jour au premier octobre 2014. Il faudra en surveiller l'effet sur la vente de brochures en 2015.

III. Publicité

Dans cette somme figure entre autre le partenariat avec le CME qui a vu le jour au mois de juillet 2014. Nous avons touché 5 000 € TTC au titre du second trimestre 2014.

IV. Produits financiers

Nous disposons depuis quelques années au CME (Crédit Mutuel Enseignant) de deux comptes : un compte courant et un livret bleu associations qui est rémunéré. Toutes les recettes dont nous disposons sont systématiquement placées sur le livret bleu, seul un fond de roulement indispensable pour les paiements par prélèvements n'est pas rémunéré.

V. Prestations de service

Les recettes occasionnées par les conventions et redevances tournent désormais autour de 20 000 euros. Ce sont les recettes occasionnées par les photocopies de nos documents, ainsi que par les documents prélevés sur le site. Il faut absolument les déclarer dans les établissements lors des enquêtes

ponctuelles. Ce sont des recettes qui ne sont pas du tout négligeables et qui reflètent la diffusion de nos documents.

Le poste « séminaire et spécial journées » a augmenté de façon assez importante. Cela est dû à un décalage de paiement de la Régionale d'Aix Marseille sur l'année 2014 pour le BGV spécial journées.

VI. Produits exceptionnels

A la ligne « dons, subventions », figurent les sommes versées par nos partenaires au titre de l'opération « les maths font leur cinéma », ainsi que les 2 000 € perçus par le groupe Jeux au titre du prix Anatole Decerf.

Pour les autres postes, ce sont essentiellement des écritures comptables.

VII. Ristournes aux Régionales.

Elles sont indiquées en négatif dans les recettes, pour des raisons comptables : des recettes prévues et non effectuées.

La somme indiquée correspond à ce qui sera susceptible d'être versé aux Régionales en 2015. Cette somme est calculée à partir des adhérents 2014, elle doit donc figurer dans le rapport financier 2014 (voir préambule).

Depuis 2006, par décision du comité, les ristournes aux Régionales sont créées. Cela peut permettre d'aider les Régionales qui en ont besoin. Pour l'instant seule la Régionale de Nantes en a bénéficié.

Côté dépenses

I. Publications

Nous éditons cinq Bulletins, six BGV, quatre PLOT, éditions de brochures et rééditions, ainsi que des co-diffusions.

II. Vie de l'Association

Ce poste est en forte augmentation cette année, cela est dû à l'augmentation de 30 000 € des frais de déplacement. Cette augmentation a été causée par un bureau supplémentaire au mois de mai ainsi que par les déplacements occasionnés par la manifestation « les maths font leur cinéma ».

III. Frais de port et de routage

C'est un poste stabilisé.

IV. Charges exceptionnelles :

1. Cela correspond à ce que nous reversons aux associations pour lesquelles des abonnements jumelés sont proposés (APISP et UDPPC).
2. Dotations aux amortissements

- C'est la dépréciation, constatée au cours de l'exercice, sur l'ensemble des investissements en immobilisations (amortissements sur la construction, le mobilier, l'agencement, le matériel informatique, ...).
3. Charges exceptionnelles sur opérations de gestion
Les dépenses engagées pour la rénovation de la base adhérents ainsi que pour la vente en ligne n'apparaissent toujours pas au bilan financier 2013. Les dépenses correspondantes devaient être amorties sur un an dès le premier paiement en ligne « officiel ». Le premier paiement en ligne ayant eu lieu le premier octobre, les sommes versées à la société Bysoft, qui a fait faillite entre temps, ont pu être déduites en totalité.
 4. Sous-traitance informatique
Ce sont les sommes versées à Bertrand Couturier, auto entrepreneur, pour la mise en place du nouveau site et de la vente en ligne.

V. Variation du stock

Variation du stock = valeur du stock final (au 31/12/2014) - valeur du stock final (au 31/12/2013).

La situation est désormais assainie.

2-BILAN.

Il indique la « richesse » globale de l'Association.

On y lit que l'exercice 2014 est déficitaire de 46 954 €.

Ce déficit est dû en partie à l'imputation sur cet exercice des dépenses engagées pour la rénovation de la base adhérents et de la vente en ligne, ainsi que par l'augmentation des frais de déplacement dont nous avons parlé ci-dessus.

Pour les autres charges, nous avons réduit au maximum les dépenses de fonctionnement de l'association, nous n'arriverons plus à faire d'économies sur ces postes. Il faut donc travailler sur les recettes.

Nous continuons donc de rechercher des pistes afin d'avoir un maximum de ré adhésions ainsi que de nouveaux adhérents.

Conformément aux articles 7 et 9 des statuts de l'Association, ce rapport a été présenté au Comité National le 28 mars 2015.

IV – RENOUELEMENT PARTIEL DU COMITE NATIONAL

Conformément aux statuts votés en octobre 2000, le quart du Comité National est à renouveler en 2015.

Les élections se déroulent par correspondance, conformément à l'article 11 du règlement intérieur.

DECLARATIONS DE CANDIDATURE

Eric Barbazo

Professeur au Lycée Vaclav Havel
33110 Bègles

Depuis quelques années, différentes réformes de l'enseignement des mathématiques ont été imposées. La réforme du lycée a particulièrement été nocive et on commence à en voir les premiers effets : disparité importante entre lycées dans l'organisation des enseignements, offres différentes des options ou des enseignements de spécialité, place des mathématiques dans toutes les séries.

Grâce à toutes les mises en garde apportées par l'APMEP, il semble que l'institution commence à s'apercevoir enfin qu'il faut rectifier et infléchir certaines décisions.

Je souhaite, en me présentant au comité, pouvoir continuer à soutenir l'action de l'APMEP en ce sens et également à participer à l'ensemble des actions et des projets très novateurs qu'elle a lancées depuis quelques années.

Jean-Baptiste Civet

J'enseigne les Mathématiques depuis 11 ans. Après un rapide passage dans le 94 en PEP(IV) (équivalent REP+ actuellement), j'ai été ensuite affecté au collège du Roy d'Espagne.

Comme je le dis souvent en formation à mes collègues (j'interviens notamment sur les usages du numérique en Mathématiques) « si, de ma salle, j'ai une vue splendide sur la mer et les Calanques, il n'en demeure pas moins que notre bassin de recrutement est, outre quelques rues d'un environnement plutôt aisé, surtout la cité de la Soude, de la Cayolle et des Baumettes ».

Nos élèves ont cette cruauté d'être capables de démontrer à leur enseignant, quotidiennement, tout à la fois leur motivation à réussir, à parvenir à des réalisations enthousiasmantes et à rejeter dans la foulée et sans raison apparente ces mêmes objectifs scolaires.

On peut, certes, céder à la tentation d'y voir parfois une marque de la génération "zapping" ou "consommatrice" pour qui "la notion d'effort s'efface au fil des années". Mon expérience, à ce jour, me conduit surtout à penser que, comme bien d'autres collègues l'ont constaté auparavant, la réussite d'une séance ou séquence se joue bien avant sa mise en oeuvre dans la classe. Elle repose, bien souvent, principalement, sur les choix didactiques et pédagogiques de l'enseignant. Que ce soit dans sa réflexion de la situation initiale qui motivera les apprentissages (réflexion qui démarre dès l'appropriation de sa progression annuelle) jusqu'aux modalités de mise en activité des élèves (que cela passe par le pliage de feuilles de papier ou bien la construction d'une figure géométrique dynamique sur un logiciel) et de leurs évaluations. Chacun des enseignants reconnaît bien l'étendue de tout ce qui est à mener à bien.

Dans ces conditions, il apparaît évident qu'un réseau d'échange, de partage, d'accompagnement ou de formation comme celui de l'association de l'APMEP est, non seulement vital à notre profession, mais surtout une chance.

J'ai rejoint la régionale de Marseille à l'occasion de la préparation de la journée nationale. Il appartient à chacun de faire vivre l'association. C'est pourquoi je souhaiterais désormais rejoindre le comité national.

Vincent Dageville

Je suis enseignant depuis 1982 et j'ai été en poste en collège et en lycée.

Je suis actuellement en poste au lycée S. Veil de Valbonne.

Membre depuis plusieurs années de l'association, anciennement élu au comité national, je me présente, avec le soutien de la régionale, à l'élection au comité national.

Je crois que notre matière a besoin d'être défendue pour ce qu'elle est : la pratique des mathématiques permet d'acquérir une autonomie de pensée et de raisonnement ; notre matière est un élément de culture générale central dans un monde devenu très technique ; c'est de plus un outil indispensable dans d'autres disciplines.

Je crois que la défense et la promotion des mathématiques n'ont de chance d'aboutir que si elles sont collectives et je pense que l'APMEP est un des outils les plus pertinents pour atteindre cet objectif. C'est pour toutes ces raisons que je me présente à l'élection du comité de notre association.

Sébastien Daniel

L'APMEP aborde de nombreux projets qui suscitent mon intérêt. Tout d'abord, le plus récent qui vient d'être lancé avec la PAP qui me semble très intéressant pour proposer des parcours pédagogiques variés et surtout utilisable facilement par nos élèves avec les moyens d'accès actuels aux contenus (tablettes, smartphones, ...)

Ce point rejoint un aspect qui me travaille depuis longtemps à propos de l'évaluation des élèves. Avoir des moyens d'intégrer l'élève à sa propre formation et son propre apprentissage me semble essentiel. Participer et accompagner les dernières évolutions (socle, programmes, évaluations, ...), par exemple au niveau des compétences transversales comme l'autonomie ou la connaissance de ses propres points forts et faibles, m'intéresse grandement.

J'ai également abordé des thèmes comme :

- comment faire des maths autrement qu'avec uniquement des leçons
- comprendre le lien entre les faiblesses en langue et les non réussite en mathématiques
- quand forme-t-on réellement l'esprit critique et le citoyen

Sur tous ces points, je souhaite apporter ma contribution à l'évolution de notre association.

Alice Ernoult

J'enseigne en classe préparatoire économique et commerciale depuis ma titularisation en 2004. Je suis très attachée au travail collaboratif et à l'échange entre collègues ce qui m'a amenée à travailler à l'IREM de Montpellier au sein du groupe GLU (Groupe Liaison Lycée-Université). C'est dans le même esprit que j'ai choisi depuis le mois de juin dernier de rejoindre l'APMEP et de travailler sur le projet de la PAP de l'APMEP. Ce projet ambitieux illustre très bien l'esprit qui est, selon moi, celui de l'APMEP : échange de points de vue entre collègues, production et mise à disposition de ressources. Depuis le mois de juin j'ai participé à la grande majorité des réunions du bureau et à un Comité, je me présente aujourd'hui pour être élue au Comité afin de pouvoir m'engager davantage dans la vie associative de l'APMEP.

Jessica Estevez

Je vais commencer par me présenter, je m'appelle Jessica ESTEVEZ, j'ai 35 ans et je suis enseignante en mathématiques et en sciences physiques et chimiques en lycée professionnel depuis 12 ans.

Mon parcours professionnel a démarré par une année de stage au LP Baradat à Pau dans le département des Pyrénées Atlantiques puis j'ai été mutée au LP Aristide Briand à Le Blanc Mesnil en Seine Saint Denis où j'ai exercé pendant 5 ans. Après avoir cumulé assez de points en zone prévention violence j'ai pu regagner ma terre natale Bayonne (64). J'ai enseigné 3 ans au LP Paul Bert avant que mon poste soit supprimé. Cela m'a permis de vivre une expérience enrichissante en collège pendant deux ans et de participer à la liaison école-collège. En parallèle, j'ai été sollicitée par l'inspection pour des formations et pour l'accompagnement des professeurs stagiaires en tant que chargée de mission pendant 3 ans. Depuis cette année, j'ai pu réintégrer un lycée professionnel, le lycée hôtelier de Biarritz, et j'interviens en tant que Professeur Formateur académique en mathématiques pour les Maths-sciences.

D'ores et déjà, j'ai pu, avec tout l'enthousiasme qui est le mien, m'impliquer dans le projet PAP. Je souhaiterais intégrer le comité national, afin de mieux connaître l'organisation de l'APM et participer aux discussions sur les différents thèmes sur lesquelles l'APM réfléchit et agit.

Mickaël Gagin

Depuis une quinzaine d'années, j'ai pu découvrir de nombreuses facettes de notre métier en enseignant aussi bien en tant que TZR qu'en poste fixe, en collège ZEP qu'en lycée.

Mais depuis toutes ces années et depuis que je suis adhérent à l'APMEP, j'ai toujours pu trouver dans l'association un lieu d'échange, de partage, de formation et de discussion pour faire évoluer positivement notre métier.

Alors que l'enseignement de notre discipline est toujours en perpétuelle évolution, que ce soit au niveau de ses contenus que des outils mis à notre disposition, l'APMEP a toujours été porteuse de projets mais aussi une source conséquente de productions qui m'ont permis d'évoluer dans ma pratique au quotidien et d'en faire profiter mes élèves.

Outre le fait de présenter ma candidature au comité de l'APMEP, je souhaite poursuivre mon engagement au sein de l'association sous diverses formes.

Je propose donc ma candidature au comité de l'APMEP.

Emmanuelle Lafont

Je suis enseignante en Lycée Professionnel depuis 15 ans. Je souhaite devenir membre du Comité National de l'association afin de participer aux nombreuses actions qu'elle mène pour la pédagogie, la formation des enseignants et la place des mathématiques dans la formation des futurs citoyens.

L'enseignement des mathématiques en LP a été profondément bouleversé ces dernières années : démarche d'investigation, formation et évaluation par compétences, utilisation systématique des TICE pour l'expérimentation, contrôle en cours de formation, et j'en oublie sans doute.

Je pense que notre association a un rôle prépondérant à jouer dans ces changements, tant par une réflexion sur les avantages et les inconvénients de ces injonctions institutionnelles, que grâce aux échanges qu'elle favorise entre enseignants, de la Maternelle à l'Université.

Je souhaite également qu'elle reste force de proposition pour l'enseignement futur des mathématiques, indispensables dans la formation de tout citoyen.

Pour ces raisons, je présente ma candidature au Comité National de l'APMEP.

Jean Toromanoff

Je suis formateur à l'ÉSPÉ d'Orléans (et avant à l'IUFM) depuis 1997.

J'étais auparavant professeur au lycée Corneille de Rouen (pendant 10 ans), après trois ans passés au collège d'Yvetot, et deux ans enseignant au collège franco-bolivien de La Paz (Bolivie), en tant que VSNA (coopération).

J'ai donc connu un peu tous les niveaux d'enseignement de l'enseignement général, même si, maintenant, je suis de fait plus au courant de ce qui se passe à l'école élémentaire que dans le second degré. C'est enseigner les mathématiques, en faire découvrir le sens aux élèves (quel que soit leur âge ou leurs connaissances), qui me passionne, plus encore que le contenu précis de ce que j'enseigne. Et aussi la question de comment les enseigner au mieux, question qui reste toujours aussi brûlante. Ce sont ces deux passions qui m'ont conduit à adhérer à l'APMEP.

En effet, à l'APMEP, nous sommes amenés à réfléchir ensemble, non seulement à la didactique et à la pédagogie (ce qui est plutôt, actuellement, "mon rayon"), mais aussi aux moyens concrets, aux horaires, aux programmes, à la politique de l'éducation en général, etc., qui sont des points qu'on ne peut pas négliger, bien entendu.

Et c'est pour participer à toutes ces réflexions (et décisions) que je propose à nouveau ma candidature au comité national de notre association, en accord avec le comité de la Régionale d'Orléans-Tours dont je suis membre (et trésorier).

Éric Trouillot

Membre de l'APMEP dès ma 1^{ère} année d'enseignement en 1987, j'enseigne en collège à Besançon depuis plus de 20 ans. Avec cette candidature au comité national, je souhaite participer à la vie de l'APMEP et, par la même occasion, à la promotion des mathématiques à la fois ludiques et sérieuses, attractives et exigeantes.

Gilles Waehren

Je suis professeur de mathématiques depuis le 1er septembre 2000. Après une année de stage dans un collège d'Alsace (ma région d'origine), j'ai suivi ma femme dans sa région natale pour enseigner au Lycée Mangin de Sarrebourg en Moselle.

Dès mon année de stage, j'ai adhéré à l'association sous la suggestion de mes formateurs ; trouvant dans les différentes publications de l'APMEP des ressources variées pour renouveler régulièrement mon enseignement. A partir de 2004, j'ai rejoint le groupe Histoire de la régionale Lorraine. Les contacts avec les différents membres du groupe m'ont permis d'oxygéner mes pratiques, d'échanger sur nos méthodes, d'enrichir ma culture mathématique, d'écrire quelques articles relatifs à mes expériences en classe pour le Petit Vert (publication lorraine).

En mars 2007, mon élection au comité régional de Lorraine m'a donné l'occasion de découvrir le fonctionnement de l'association plus précisément, mais aussi de participer à ses actions riches et variées qui sont tant d'occasions de rencontres et d'échanges. Depuis mars 2014, je suis président de cette régionale de l'APMEP.

Je pense que, confrontés aux mutations de notre société et de son système d'éducation, notre discipline et notre manière d'enseigner vont connaître de grands changements et que seule notre réflexion permettra que ces bouleversements se fassent au service de nos élèves et de leur avenir dans la société. Plus que jamais, nous devons donner l'accès aux mathématiques à tous les élèves quelle que soit leur origine, leur montrer la présence de cette science dans leur quotidien pour qu'ils aient envie d'en acquérir une meilleure maîtrise.